

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps accordé au député est écoulé. J'éprouve toujours du plaisir à écouter le député participer à un débat, mais malheureusement, son temps est écoulé.

M. Edwards: Monsieur le Président, plus tôt aujourd'hui, j'ai présenté le 50^e rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre. Certains ont dit que ce rapport n'était peut-être pas conforme à toutes les dispositions pertinentes du Règlement.

J'ai vérifié, monsieur le Président, et j'ai constaté que le rapport rencontrait toutes les exigences. Par conséquent, je demande la permission de revenir au dépôt de documents.

Le président suppléant (M. Paproski): Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Le rapport est déposé. Nous reprenons le débat avec l'hon. députée de Sudbury.

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, je suis très heureuse de participer au débat pour apporter mon soutien aux propositions d'amendement au projet de loi C-86 qui vise à modifier la Loi sur l'immigration.

Je suis heureuse également de prendre la parole après mon collègue de Nickel Belt. Je dois dire qu'il m'arrive souvent d'être en désaccord avec les positions qu'il adopte, mais je pense qu'il ajoute beaucoup au paysage culturel de notre pays et à celui de ma circonscription, car c'est un personnage haut en couleur qui a de temps à autre des réflexions brillantes.

J'ai encore beaucoup à faire pour l'amener à accepter certaines de mes méthodes, mais je persévère. Comme vous le savez, mon collègue de Nickel Belt est un immigrant arrivé au Canada il y a 20 ou 30 ans. Je ne voudrais pas vous dire son âge, mais il est plus vieux que moi.

Quoi qu'il en soit, je dois dire que l'immigration est l'épine dorsale de notre pays. Beaucoup l'ont oublié, mais en remontant dans le passé, la plupart d'entre nous trouveront certainement un immigrant parmi leurs ancêtres.

Je crois qu'il est capital que le Canada maintienne sa tradition d'immigration, c'est-à-dire d'accueillir des gens de partout dans le monde et de partager avec eux le territoire que nous habitons afin qu'ils nous aident à édifier notre pays et qu'ils deviennent de grands Canadiens comme beaucoup d'immigrants le sont devenus.

Je suis née à Kirkland Lake. Or, je ne sais pas si vous êtes au courant, mais Kirkland Lake est une ville minière et, de ce fait, il y avait beaucoup d'emplois dans cette région après la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup d'immigrants s'y sont alors installés, et nous avons beaucoup appris d'eux. Nous avons appris ce que c'était que de travailler fort, nous avons constaté leur grand sens de la famille et nous avons pu voir combien ils étaient heureux de devenir Canadiens. Ce fut vraiment un événement important dans leur vie, après les souffrances et les tribulations qu'ils avaient connues durant la guerre. Ils ont certainement contribué à bâtir le Canada. Ils ont fait leur marque dans notre milieu et, à mon avis, ils en ont fait un monde meilleur.

Une fois adulte, je suis déménagée à Sudbury. C'est une autre ville qui a accueilli beaucoup d'immigrants pendant de nombreuses années. Cette ville est un modèle de communauté où l'on peut voir ce que c'est que de vivre ensemble, de travailler ensemble et de préparer l'avenir ensemble. On trouve dans notre collectivité des gens qui viennent de partout dans le monde. C'est magnifique, et nous pourrions constituer un exemple pour ceux qui ne comprennent pas la valeur de l'immigration et les bienfaits qu'elle peut apporter.

Examinons maintenant certaines des modifications qui nous sont proposées. Je tiens à faire savoir au gouvernement ce qui se produit souvent quand ces immigrants, qui sont maintenant Canadiens, invitent des membres de leur famille à venir les visiter. Prenons l'exemple des Polonais. Comme vous le savez, pendant très longtemps, les gens de ce pays ne pouvaient pas voyager librement. Ce n'est que depuis quelques années qu'ils peuvent sortir de leur pays et venir au Canada.

Mais il arrive souvent qu'on leur refuse un visa de visiteur, quand ils se présentent au consulat canadien pour en faire la demande. C'est peut-être souvent parce que ces personnes ne comprennent pas bien les questions qu'on leur pose. On refuse leur demande, et les parents établis au Canada ont un chagrin immense parce qu'ils auraient vraiment aimé pouvoir montrer à leur famille, cette famille qu'ils ont quittée pour venir s'établir ici et qui vit en Pologne ou dans l'un des pays du Bloc de l'Est par exemple, comment ils vivent aujourd'hui et les faire profiter durant quelques semaines de l'abondance dont on jouit ici.

Souvent, des familles de ma circonscription viennent me voir pour me demander ce qu'on peut faire pour elles. Je dois chaque fois expliquer qu'un des moyens d'obtenir un visa de visiteur consiste à prouver que la personne est propriétaire d'une maison dans son pays, qu'elle y vit et